

Résumé

Séance du conseil du 30 août 2021

Correspondance, dépôt et information

Aucuns.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Liste des comptes à payer du mois de juillet 2021 totalisant une somme de 1 833 675,84 \$.

Adoption

- Financement - Résolution d'adjudication – 41
- Financement - Concordance et court terme – 41
- Annulation de l'appel d'offres - Préparation des plans et devis techniques pour le bouclage des chemins de la Sucrierie et du Chalumeau
- Plan directeur des loisirs
- Étude pour l'aménagement d'une aire d'exercice canin (AEC) à Lac-Beauport
- Choix de l'emplacement de l'œuvre d'art sur le site du parc des Sentiers-du-Moulin
- Fin du lien d'emploi d'un pompier en probation
- Fin de probation de pompiers du Service de la protection contre l'incendie

Autorisation

- Attestation de fin de travaux - Reconstruction de la traverse de Laval
- Subvention Journées de la culture
- Demande de subvention pour équipements et interventions visant l'adaptation aux mesures sanitaires pour les organismes culturels
- Épluchette Jardin collectif et pédagogique du Saisonnier – Les 11 et 18 septembre 2021 au parc du Brûlé

Autorisation de dépenses

- Implantation d'un logiciel de gestion du temps et des absences
- Surveillance supplémentaire - Projet de la Vieille-Côte
- Fête de Noël 2021
- 30^e anniversaire du pacte d'amitié Sévrier/Grand Bornand

Autorisation de mandat

- Fourniture d'abrasifs - Saisons de déneigement 2021-2024
- Surveillance de chantier - Construction de l'émissaire pluvial au 111, chemin du Tour-du-Lac
- Service d'entretien de l'usine de traitement du parc des Sentiers-du-Moulin
- Réfection du ponceau - Chemin du Moulin
- Réfection du chemin du Canton
- Sécurisation des sentiers du parc de l'Éperon
- Plantation d'arbres - Secteur Exalt phase 1

Autorisation de paiement

- Conception pour l'intégration de l'art à l'architecture du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin
- Factures Lavery Avocats

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Autorisation de signature

- Adhésion au programme d'assurance de l'UMQ pour les OSBL
- Protocole d'entente pour le développement domiciliaire Exalt phase 2

Autorisation - Protocole d'entente/événements

- 5 km sur route de la Clinique du coureur 2021 – Le 25 septembre 2021 (boulevard du Lac et Centre de ski Le Relais)
- Course Festival d'orientation de Québec – Le 22 octobre 2021 au parc du Brûlé

Dépôt

- Dépôt des états des revenus et dépenses trimestriels - 30 juin 2021
- Dépôt des états des revenus et dépenses trimestriels - 31 mars 2021
- Procès-verbal du CCU du 14 juillet 2021 et du 4 août 2021

Dérogation mineure

- DM 2021-20001 – 170, chemin de la Tournée – acceptée
- DM 2021-20002 - Exalt phase 2 – Lotissement – acceptée
- DM 2021-20003 - Exalt phase 2 – Zonage – acceptée

Engagements

- Surveillants de plateau/concierge

Règlements généraux

- 1) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement :
 - Règlement modifiant le Règlement n° 390 concernant la possession d'animaux sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport afin d'autoriser la garde de poules pondeuses
 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - Saison 2021-2022
- 2) Présentations et adoptions :
 - Règlement général 650-04 - Règlement modifiant le Règlement n° 650 définissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

Règlements d'urbanisme

- 1) Avis de motion :
 - Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme n° 09-192 afin de déplacer une aire d'affectation ZAD (zone d'aménagement différé) dans le secteur du chemin de l'Éperon
 - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin de déplacer la zone d'aménagement différé ZAD-604 du secteur du chemin de l'Éperon
 - Règlement modifiant le règlement de zonage n° 09-207 afin de créer la zone forestière F-414.1
 - Règlement modifiant le Règlement de lotissement n° 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature)
- 2) 1^{er} projet : aucun
- 3) 2^e projet : aucun
- 4) Adoptions :
 - Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin d'ajouter des normes d'aménagement concernant les rampes d'accès, les allées piétonnières et les escaliers extérieurs couverts

- Projet de Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 09-198 afin d'établir des objectifs et des critères concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts
- Plan projet de lotissement - développement domiciliaire Exalt phase 2